

Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT

RS7072 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44024, 32154
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/02/2025
Date d'échéance	28/02/2030

Certificateur(s)

PARMENTIER BLEU SOCIAL · SIRET : 89806115500021

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le moniteur ou la monitrice d'atelier intervient auprès de personnes en situation de handicap accueillies en ESAT et en entreprise adaptée (EA). Il est plus particulièrement chargé, en relation avec une équipe pluridisciplinaire médico-sociale, d'encadrer une activité à caractère professionnel au sein de l'ESAT ou en milieu ordinaire de travail auprès de ce public.

La finalité de leur mission est de maintenir les acquis, prévenir les risques inhérents aux fragilités des personnes accueillies, restaurer, développer, valoriser les capacités et compétences cognitives, socio-affectives, motrices des travailleurs handicapés dont ils ont la responsabilité, en vue de favoriser leur insertion / réinsertion socio-professionnelle.

Le contexte professionnel du moniteur ou de la monitrice d'atelier évolue de manière significative du fait du décret du 13 décembre 2022 relatif au plan de transformation des ESAT. En effet, ce plan de transformation piloté par les agences régionales de santé (ARS) impose notamment aux ESAT un accompagnement renforcé des travailleurs handicapés vers l'emploi en entreprise, la mise en place de dispositifs de formation adaptés, un rapprochement avec le code du travail pour ces mêmes travailleurs, une aide à l'autodétermination

un renforcement de leur participation au sein de l'ESAT, des dispositifs de suivi des parcours professionnels, la mise en place de carnets de compétences.

Ces nouvelles orientations impactent le rôle et la mission du moniteur d'atelier auprès des travailleurs handicapés et le ou la positionnent comme référent(e) de cet accompagnement.

La certification Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT répond à ce besoin. Elle a pour objectifs d'attester des savoir-être et savoir-faire pour encadrer des travailleurs handicapés en ESAT dans la réalisation d'activités à caractère professionnel et contribuer à la construction et à la réalisation de leur projet socio professionnel des travailleurs handicapés en ESAT.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser sa mission de management des travailleurs en situation de handicap dans l'environnement médico social de l'ESAT, en respectant les exigences et attendus de la réglementation, pour agir en conformité avec la commande dévolue aux ESAT et le respect des droits des personnes en situation de handicap.

Organiser et gérer une activité de production dans l'ESAT ou à l'extérieur, en milieu ordinaire de travail, en intégrant les règles d'hygiène et de sécurité, la prévention des risques spécifiques aux travailleurs handicapés, pour concilier les impératifs de production

et le respect des rythmes des travailleurs handicapés accueillis en ESAT.

Accompagner les travailleurs d'ESAT dans le développement de leurs compétences, en mettant en place

l'environnement ergonomique (aménagement de poste) et des séquences pédagogiques concourant à l'apprentissage des gestes professionnels (savoir-faire) et des connaissances techniques (savoirs) les plus favorables à la réalisation de leur parcours socio- professionnel, pour les soutenir dans les activités qui leur sont confiées et favoriser leur insertion en milieu ordinaire de travail.

Accompagner chaque travailleur dans la construction de son projet personnalisé en prenant en compte ses capacités et ses aspirations et en se basant sur une évaluation des compétences acquises, renseignées dans le carnet de compétences, afin de consolider et sécuriser son parcours professionnel.

Développer et mettre en œuvre ses compétences relationnelles (écoute, empathie, communication verbale), dans l'environnement médico social de l'ESAT en appliquant la méthode « Relationship Enhancement (RE) », pour favoriser l'autodétermination et le pouvoir d'agir des travailleurs d'ESAT dans le respect de leurs particularités et caractéristiques spécifiques.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret du 13 décembre 2022 relatif au plan de transformation des ESAT.

Loi Plein emploi du 18 décembre 2023

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les professionnels travaillant dans un établissement médicosocial, ayant la fonction de moniteurs d'atelier, encadrants d'équipe en ESAT ou en qualité d'intervenant social pour les personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les candidats devront satisfaire aux éléments suivants :

- avoir suivi la totalité de la formation ;
- avoir une moyenne de 10/20 au moins aux évaluations d'acquis des connaissances (QCM) réalisées en cours de formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Deux professionnels appartenant au champ professionnel visé par la certification (secteur du handicap, des entreprises adaptées et notamment ESAT)

Base légale

Date de décision	28/02/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/02/2030
Date de dernière délivrance possible	27/08/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	32	—	—	—
2022	19	—	—	—
2021	45	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5041

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7072/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	2
Prix indicatif	2 300 €
Durée	56 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	8
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	63 %
Période	09/2025 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	8
Montant total engagé	18 400 €
Coût moyen par dossier	2 300 €
Durée moyenne	56 h
Période	07/2025 – 05/2026
France compétences	79 %
Reste à charge titulaire	20 %
Entreprise	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.